

5^e Edition du Prix Les Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants
Règlement

Nos enfants construiront le futur. Il est important de les y préparer.

Sensibiliser et éduquer nos enfants et nos jeunes à l'environnement bâti, à l'architecture, à la ville et au développement durable est primordial. C'est par l'accès à la connaissance dans ces domaines qu'ils pourront devenir des citoyens responsables, capables de faire entendre leur voix, de prendre ou d'influencer les stratégies politiques, économiques et sociales qui modèleront leurs villes et leur environnement.

C'est lorsqu'ils sont jeunes, ouverts et pleins d'imagination qu'il est nécessaire et facile de leur donner ces outils pour pouvoir plus tard être susceptibles d'un arbitrage entre le rêve, le désir d'un espace de vie idéal et le principe de réalité.

Le Prix des Cubes d'or du Programme de Travail Architecture & Enfants de l'UIA met en valeur ces acteurs qui préparent nos enfants et nos jeunes à cette tâche. Ce prix permettra de susciter de nouveaux projets dans ce sens.

Imaginer les métropoles, les villes d'avenir est un défi urgent et vital. L'éducation de ceux qui les feront aussi.

Les organisateurs du Prix International

Le Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants est organisé par le **Programme de Travail Architecture & Enfants de l'Union Internationale des Architectes** :

www.architectureandchildren-uia.com

Les objectifs du Prix

Mettre en valeur, encourager et soutenir les acteurs et les organisations qui fondent les bases d'une culture architecturale et aident les enfants et les adolescents, de la maternelle au secondaire inclus (jusqu'à 18 ans révolus), à comprendre l'architecture et les processus qui modèlent notre environnement. Ceci leur permettra, lorsqu'ils seront des citoyens adultes, de participer efficacement à la création et la mise en œuvre intelligente d'une architecture de grande qualité qui sera humaine, durable et respectueuse de son contexte.

1/6

Les catégories du Prix : Il y a *quatre* catégories du Prix:

1. Prix Ecole

Ce prix est destiné à tout établissement d'enseignement général dispensant des formations ou des activités aux enfants et/ou adolescents dans le cadre d'un programme de l'éducation nationale. (Les écoles spécialisées ou écoles techniques et professionnelles dans les domaines des arts, design, architecture et domaines connexes ne sont pas éligibles dans cette catégorie).

2. Prix Institution

Ce prix est ouvert aux musées, fondations, associations, organisations, en leur nom ou en collaboration avec d'autres acteurs d'autres domaines. (Les écoles qui préparent dans un domaine spécialisé technique et professionnel dans les domaines des arts, design, architecture ou domaines connexes sont éligibles dans cette catégorie).

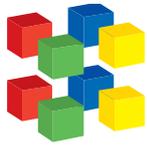
3. Prix Média Ecrit

Ce prix est ouvert aux individus et organisations dans le domaine des médias écrits (articles, livres, magazines, BD, outils éducatifs non audio-visuels...)

4. Prix Média Audio-Visuel

Ce prix est ouvert aux individus et organisations dans le média audiovisuel (documentaires, films, dessins animés, programmes de Télé, matériel audio-visuel éducatif ...).

Note aux concurrents et Sections Membres Nationales : les candidats sont autorisés à postuler pour **un seul** prix par activité ou production. Cependant si un candidat a plus d'une activité ou plus d'une production il peut soumissionner pour chacun d'eux séparément avec une candidature distincte pour chaque projet.



Directive

Les postulants sont invités à soumettre leurs candidatures décrivant leurs activités (cours, déroulés pédagogiques, événements, etc.) ou leurs productions (publications, outils pédagogiques, jeux, panoplies, guides, films, logiciels, etc.) et dont l'objectif est de faire comprendre et apprendre l'architecture et l'environnement bâti aux enfants et aux jeunes. Les candidatures sur des thèmes plus généraux – par exemple le design, le développement durable, etc. – qui ne sont pas focalisées sur l'architecture et l'environnement bâti ne seront pas éligibles.

Le Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants n'est pas un concours pour lequel les candidats doivent produire de nouveaux projets. En revanche ils sont invités à soumettre des activités en cours ou une production réalisée, ou un événement qui a eu lieu entre mars 2020 et 15 mars 2023 – dernier délai de soumission à l'UIA.

Les critères du Prix

Les candidats devront prendre en considération les questions suivantes en préparant leur soumission. Il n'est pas demandé de souscrire à tous les critères.

- Est-ce que les objectifs pédagogiques – ce que les enfants apprendront et les compétences qu'ils acquerront – sont clairement formulés ?
- Est-ce que cela va accroître leur compréhension de l'architecture ?
- Est-ce que cela va être porteur d'une meilleure compréhension de la durabilité sociale, économique et écologique ?
- Est-ce que cela stimule leur sensibilité, leur créativité et leur sens critique ?
- Est-ce ludique ?
- Est-ce que le projet a l'appui des autorités publiques ou de la collectivité ?
- Implique-t-il des collaborations ou des partenaires interdisciplinaires ?
- Est-il durable et reproductible ?

Le Processus des Prix : le processus du prix se déroule en deux phases :

A. Niveau national:

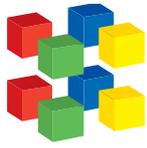
Chaque Section Membre Nationale de l'UIA participant au Prix :

1. Identifie et mandate son organisation professionnelle nationale (en France : le CNOA) pour l'organisation du Processus de Nomination Nationale.
2. Informe par écrit de sa participation le Programme de Travail de l'UIA Architecture & Enfants.
3. Promeut, publie et informe au niveau national du **Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants** (vers les autorités intéressées de l'Etat, des Régions, vers les professionnels, les enseignants, les institutions, l'édition, et les acteurs des médias) et effectue un large appel à candidature à projets
4. Forme un Jury National
5. Sélectionne un nominé pour chaque Prix (Ecole, Institution, Média écrit et Média audio/visuel).
6. Envoi les candidatures nominées à l'UIA selon le processus numérique.
7. Fait paraître un communiqué de presse annonçant les candidats nationaux nominés.

B. Le Processus International :

Le Programme de Travail de l'UIA Architecture & Enfant organise les étapes suivantes :

1. Evaluation de toutes les candidatures nominées nationales,
2. Choix d'un lauréat par catégorie du Prix par le Jury International,
3. Notification des résultats aux Sections Membres Nationales,
4. Remise des Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants au 28e Congrès de l'UIA en juillet 2023 à Copenhague au Danemark,
5. Publication des résultats au niveau international.



Calendrier Général

Attention pour la France:

- **1^{er} janvier 2023** : merci de notifier sophie.goodfriend@cnoa.com & struzyns@club-internet.fr de votre candidature (non éliminatoire)
- **14 janvier 2023** : **date limite de remise des candidatures en France**
- **Fin janvier/ début février** : Jury National
- **Début février 2023** : annonce des nominés
- **1^{er} mars 2023** : **Fourniture par les nominés du dossier numérique complet en anglais**
- **15 mars 2023** : Les projets nominés Français seront envoyés en format numérique par le CNOA sur la plateforme UIA Awards

Les questions seront à poser au CNOA sophie.goodfriend@cnoa.com & struzyns@club-internet.fr avant le 1^{er} octobre 2022

Pour l'international :

| | |
|-------------------------------|--|
| Février 2022 | Lancement international |
| Février 2022 – Janvier 2023 | Processus de Nomination Nationale |
| 1 ^{er} Juin 2022 | Notification de Participation Nationale au Programme de Travail UIA Architecture & Enfants |
| 1 ^{er} Octobre 2022 | Date limite de soumission des questions concernant les prix |
| 1 ^{er} Novembre 2022 | Date limite des réponses FAQ aux Organismes Internationaux |
| 15 mars 2023 | Date limite de soumission des candidats nominés nationaux à l'UIA |
| Avril 2023 | Jury International des Prix et annonce des lauréats |
| Juillet 2023 | Congrès UIA à Copenhague/ Cérémonie de remise des prix |

Phase A. Processus National

Les Jurys pour les nominations nationales seront formés par les Sections Membres Nationales pertinentes. Il est recommandé que la composition du Jury comporte 5 membres (3 architectes et 2 non architectes), dont des architectes avec une expérience dans les activités interdisciplinaires et dans l'enseignement, et dont au moins un spécialiste en éducation et/ou des médias. Il est de même recommandé que le Président du Jury soit une personnalité bien connue du grand public et puisse ainsi apporter le maximum de notoriété au Prix et aux candidats nominés.

3/6

Le Jury National désignera au maximum un nominé pour chaque catégorie du prix à soumettre numériquement sur la plateforme **UIA Awards** <https://uia.awardsplatform.com> par la Section Membre Nationale de l'UIA (en France le Conseil National de l'Ordre des Architectes).

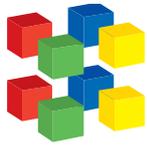
Les Sections Membres Nationales qui décident de lancer un Processus de Nomination doivent le notifier au **Programme de Travail de l'UIA Architecture & Enfants** au Secrétariat Général de l'UIA à l'adresse ci-dessus avant le **1^{er} juin 2022**. La Section Membre Nationale peut collaborer avec d'autres organisations nationales pour organiser le processus de nomination. Dans le processus des nominations nationales, les récompenses, s'il y a lieu, sont à la discrétion de chaque Section Membre.

L'organisation du Processus de Nomination National et les coûts afférents sont de la responsabilité de la Section Membre organisatrice.

Les Nominations pour le Processus International ne peuvent être faites que par les Sections Membres sur la plateforme officielle UIA AWARD Platform. La Section Membre Nationale ne peut soumettre qu'une nomination pour chaque prix.

Il est conseillé aux Sections Membres Nationales qui participent de promouvoir les Prix aussi largement que possible au niveau national de façon à soutenir et encourager les acteurs et organisations qui assurent des activités Architecture & Enfants. Prière de bien vouloir noter que toute référence au Prix doit porter la mention complète :

5^e édition du Prix les Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants



Phase B. Processus International

Le Jury du Prix International sera choisi par le Programme de Travail de l'UIA Architecture & Enfants et comprendra :

- Une personnalité (Président du Jury)
- 4 architectes nommés par l'UIA (y compris des membres du Programme de Travail de l'UIA Architecture & Enfants)
- Un expert de l'éducation
- un expert des médias

Les décisions du Jury seront prises au vote à majorité. La décision du Jury sera définitive.

Phase A. Soumission Nationale

Chaque candidat doit soumettre les documents suivants à l'organisateur national :

- a) Le **Formulaire de Candidature ou Entry Form** officiel du Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants.
- b) **Une copie couleur de l'affiche A2** imprimée sur papier blanc mat (roulée) conforme au Modèle de rendu imposé ou Template, qui contiendra :
 - une information récapitulative sur le Candidat et le projet
 - une description écrite du projet montrant sa pertinence par rapport aux critères du Prix. Le texte doit se limiter à l'espace alloué à cet effet et dans la police et taille (Arial 14) définies dans le modèle du Prix.
 - Des illustrations du projet. Le type d'image dépendra de la nature du projet et est au choix du candidat.
- c) Un exemplaire du matériel original (livre, outil pédagogique, jeux, film, disque, programme d'activité, etc.) sous la forme et langue originale dans laquelle il a été produit. (Celui-ci ne sera accepté qu'au niveau national).

4/6

N.B. Pour le jury international tout matériel ne sera accepté que sous forme numérique, (ceci ne concerne que les nominés nationaux qui seront présentés au jury international pour le choix final du lauréat, ceux-ci devront fournir un dossier numérique complet de leur candidature en anglais pour le 1^{er} mars 2023 pour la Phase B internationale).

Voir ci-dessous **le dossier numérique** phase B.

Les candidats devront lister sur l'Affiche les noms des collaborateurs et des acteurs dont la participation devra être citée dans les publications et expositions.

Tout matériel non demandé ou non conforme dans le Règlement du Prix devra être exclu par le Jury National avant d'examiner la candidature.

Il est recommandé aux candidats de lire le **Guide pour les Candidats Nationaux** du Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants où ils trouveront une information complémentaire sur la présentation des différents documents (Formulaire de Candidature, Affiche, etc.).

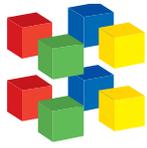
Phase B. Le Format de la Nomination Internationale

Au niveau International chaque Nomination doit comprendre :

Le **Formulaire de Nomination** ou **Nomination Form*** rempli par la Section Membre Nationale, sur la **plateforme UIA Award** auquel sont joints pour chaque candidat nommé :

Le dossier numérique en anglais fourni par le nominé national :

- le formulaire de candidature ou entry form dûment signé - en PDF
- l'affiche A2 ou Template du modèle imposé (dont 1 copie en Haute Résolution 300dpi pour impression sur papier format A2 & 1 copie en Basse Résolution 72 dpi pour édition sur internet) ;
- Toutes les photos/illustrations constituant l'affiche en PDF/JPEG, en haute résolution pour impression et basse résolution pour internet-jpeg ;
- Les documents ou liens vidéo/audio de l'exemple des matériels imprimé/audio ou visuel ;
- Le texte écrit de la description du projet – docx/doc ;



Dans l'optique à la fois de montrer les candidatures dans l'Exposition et de les publier sur le site Internet de l'UIA, toutes les candidatures doivent être fournies sur format digitalisé à la fois en «basse» et «haute» résolution. Les candidats soumettront des fichiers digitalisés tant pour l'affiche que pour chacun des éléments qui la composent (dessins, photos, texte), chacun en basse et haute résolution.

- En Basse résolution : chaque fichier 72dpi et n'excédera pas 500KB.
- En Haute résolution 300dpi: Si l'affiche a été conçue directement au format digital, fournir des fichiers numériques reproductibles, dans une résolution originale optimale. Si l'affiche a été assemblée «manuellement», fournir les fichiers numériques des éléments scannés dans une résolution suffisante pour pouvoir les imprimer en A2 format réel 300dpi.
- Les formats acceptés : EPS, PSD, TIFF, JPEG, PDF
- **Aucun autre format ne sera accepté.**

La langue de Soumission

Au niveau national les candidatures doivent s'effectuer dans la langue du Pays, en France en français.

Au niveau international les candidats nommés pour le Prix International doivent traduire le contenu de leur candidature **en Anglais**, qui pourront être accompagnés de matériels de productions originales numérisées ou en liens internet dans la langue d'origine.

Les candidatures matérielles doivent être protégées de tout dommage dans leur acheminement, leur détérioration éventuelle ne pourra en aucun cas être de la responsabilité des organisateurs. Les candidatures et/ou les matériels originaux ne seront pas restitués à leurs propriétaires. Les candidats sont donc invités à faire et garder des copies de leurs dossiers avant leur soumission.

Evaluation

Les évaluations seront menées en accord avec les exigences des directives et des critères établis dans le règlement du Prix.

5/6

Les membres du Jury se réservent le droit de ne pas décerner de Prix, si selon leur opinion, aucune candidature ne souscrit à la qualité exigée. La détermination de cette qualité est à la seule discrétion du Jury.

Le Prix

Pour le Prix International, le prix décerné à chaque gagnant sera un diplôme et/ou un trophée. Les candidatures gagnantes et remarquées feront partie de l'exposition du Programme de Travail UIA Architecture & Enfants au Congrès de l'Union Internationale des Architectes à Copenhague au Danemark en juillet 2023.

Cérémonie de Remise des Prix

Les prix seront remis lors d'une Cérémonie au 28^e Congrès de l'UIA qui se tiendra à Copenhague au Danemark en juillet 2023.

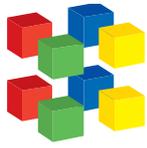
Publication des Candidats

Les candidatures lauréates et remarquées seront exposées à l'exposition du Programme de Travail UIA Architecture & Enfants au Congrès de l'Union Internationale des Architectes à Copenhague et seront publiés - avec le rapport du Jury - sur le site Internet UIABEE. Le palmarès sera publié dans les Lettres d'Information de l'UIA et promu à travers la presse et les médias internationaux.

Droit d'auteur, Copyright et Accords

Le **Formulaire de Candidature (Entry Form)** officiel Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants comprend une déclaration qui devra être signée par le candidat ou le représentant de l'organisation candidate, et qui stipule que le projet présenté est bien l'œuvre de ce candidat – individu ou organisation – qu'il en détient le droit d'auteur et/ou copyright et qu'il a obtenu tout accords nécessaires des parents des enfants pour la publication de leurs photos et pour le soumettre au Prix sous les termes et conditions du Règlement du Prix.

L'absence de signature de ce Formulaire de Candidature (Entry Form) incluant cette déclaration entraînera l'exclusion de la candidature du processus des Prix.



Le Programme de Travail UIA Architecture & Enfants se réserve le droit d'utiliser, sans rémunération ou accords complémentaires, les images et textes issus de l'affiche A2 (en totalité ou partiellement) sur son site Internet et dans des expositions, publications et moyens promotionnels. Le copyright/droit d'auteur de la publication ou du programme d'activité original - qui est la base de la candidature - reste attaché au candidat.

Personnes Inéligibles

Ne peuvent poser leur candidature pour ce Prix les membres du groupe de l'UIA Architecture & Enfants, du Secrétariat de l'UIA, des Commissions de l'UIA, des Programmes de Travail ou des Comités, des Jurys Nationaux ou Internationaux, des structures concernées avec l'organisation du Prix.

Disqualification

La soumission du formulaire officiel de candidature vaut acceptation par le candidat de tout le Règlement du Prix.

Les candidatures devront être exclues du Prix si :

- La candidature est reçue après la date fixée dans les conditions du Prix.
- La candidature ne souscrit pas avec toutes les conditions de soumission ci-dessus.
- Le candidat ne souscrit pas aux conditions d'éligibilité.

La décision d'éligibilité et d'exclusion est une prérogative des organisateurs. La décision des organisateurs dans ce domaine est définitive et sans appel et ne prendra en compte aucune réclamation.

Acceptation du Règlement

La soumission d'une candidature pour le **Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants** établit l'entière acceptation par le candidat des termes et conditions de ce Règlement.

Contact & Questions

Les candidats doivent adresser leurs questions et messages concernant le Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants à leur Section Membre Nationale de l'UIA **avant le 1^{er} octobre 2022** : www.uia-architectes.org/en/qui-sommes-nous/un-reseau

Pour les candidats en France, adresser les questions au CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes): sophie.goodfriend@cnoa.com & struzyns@club-internet.fr en indiquant dans la ligne **objet** du mël « *Question Prix des Cubes d'Or de l'UIA Architecture et Enfants* »

Les Sections Membres Nationales ayant des questions sur le Prix doivent adresser leurs messages à l'Adresse Contact qui leur a été communiquée par le Programme de Travail de l'UIA Architecture & Enfants.